

Privilège—M. Dionne (Northumberland-Miramichi)

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. DIONNE (NORTHUMBERLAND-MIRAMICHI)—LE LANGAGE UTILISÉ PAR M. WADDELL EN PARLANT DU MINISTRE DES POSTES

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, je soulève la question de privilège.

M. Baker (Nepean-Carleton): Quelle perte de temps!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, je soulève la question de privilège suite aux observations faites par le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) au sujet du ministre des Postes (M. Ouellet), ayant parlé des «tendances fascistes du ministre». Madame le Président, je doute que ce soit un langage qui convienne. Peut-être que le député pourrait considérer ses propres tendances et celles de son parti manifestées à l'occasion du référendum au Québec, avant d'oser critiquer le ministre des Postes, surtout que son parti a eu tendance à jouer à l'indifférence vis-à-vis de l'intégrité de notre pays et du référendum québécois.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, le député du Nouveau-Brunswick est en train de mélanger les poires et les oranges. Il a dit que l'avenir de notre pays nous laissait indifférents et que nous sommes restés silencieux. Je tiens à vous rappeler madame le Président, qu'à maintes reprises nous avons dit comment nous voyons cet avenir. Nous voulons que le Canada reste une fédération. Nous voulons que les dix provinces restent unies au sein d'un seul pays appelé Canada. Je me demande si le député du Nouveau-Brunswick se montre équitable en disant des inexactitudes.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'espère que le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) après avoir lu les feuillets bleus voudra retirer les propos qu'il a tenus à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je voudrais seulement tirer une chose au clair. Permettez-moi de vous dire que les mots que j'ai utilisés sont les mêmes que ceux qu'ont employés tous les journaux et les éditoriaux anglophones du pays concernant les propos que le ministre a tenus au cours de ce débat. Ce sont les mots de tous les éditoriaux des journaux. On y écrit que le ministre est destiné à un avenir prometteur vu qu'il est jeune et qu'il a de l'expérience, et cetera, mais on se dit choqué des propos qu'il a tenus et on dit dans ces articles qu'ils révélaient des tendances fascistes.

Ce n'est pas de cela que je l'ai accusé au cours du présent débat. J'ai dit que c'était là quelque chose de différent et j'ai critiqué le ton qu'il a pris pour faire ces remarques, cependant, même si à mon avis c'est peut-être une erreur politique de sa part que de s'être exprimé ainsi au cours du débat, il avait bien le droit de le faire. Cependant, il n'a pas le droit d'agir de la sorte avec l'opposition et de nous reprocher de soulever des

questions aux termes de l'article 43 du Règlement. C'est là une raison qui justifie la question de privilège et on ne devrait pas permettre au ministre de s'en tirer comme cela.

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, je regrette que le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) se soit empressé de sortir de la Chambre pendant que le député du Nouveau parti démocratique avait la parole. Cela montre peut-être qu'il a peur; je ne sais pas. Quand il reviendra—je pense que dans l'intérêt de la Chambre il devrait préciser ce qu'il voulait dire par l'expression «tendance à jouer à l'indifférence». C'est ce qu'il a dit. Qu'est-ce que cela veut-dire?

Une voix: Il ne le sait pas!

Mme le Président: A l'ordre. J'examinerai ce nouveau rappel au Règlement à la lumière des commentaires et je déterminerai si quelque député a utilisé un langage antiparlementaire et j'informerai ensuite la Chambre de mes conclusions.

* * *

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-6, Loi modifiant la Loi sur le double prix du blé, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre.

[Traduction]

J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-2, tendant à la mise en œuvre des conventions conclues entre le Canada et l'Espagne, le Canada et la République du Libéria, le Canada et la République d'Autriche, le Canada et l'Italie, le Canada et la République de Corée, le Canada et la République Socialiste de Roumanie et le Canada et la République d'Indonésie et des accords conclus entre le Canada et la Malaisie, le Canada et la Jamaïque et le Canada et la Barbade ainsi que d'une convention conclue entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu qu'il la prie d'approuver.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

AGRICULTURE

Le 1^{er} rapport du comité permanent de l'Agriculture dans les deux langues officielles—M. Tessier (Mégantic-Compton-Stanstead).